



## LA CHARTE DU JOUEUR

Nom et Prénom : .....

### Ce que le BCM attend du joueur :

- Être volontaire et acteur de sa formation. La pratique d'un sport implique l'action, c'est-à-dire un investissement physique maîtrisé.
- Être attentif aux consignes données par son entraîneur.
- Être ponctuel et assidu.
- Être respectueux des personnes, des règles et du matériel. Le respect du règlement et de l'arbitre fait partie intégrante de l'activité, et ne souffre d'aucune exception.
- Favoriser une bonne entente au sein de son équipe, et être capable de relativiser son implication dans la compétition par un respect de l'adversaire, dans la victoire ou la défaite.
- Avoir une tenue adéquate à la pratique du basket et une paire de chaussures de sport dédiée
- Avoir lu le règlement intérieur du BCM
- **A partir des catégories U13 : tenir au moins 2 fois dans la saison l'e-marque, le chrono ou l'arbitrage.** Les plannings seront établis chaque semaine et envoyés par mail et disponibles sur le site internet du club. Tout joueur ou joueuse indisponible devra impérativement trouver un remplaçant sous peine de sanctions (suspension lors du prochain match de son équipe).

### Le règlement précise que sur le terrain comme à l'entraînement ne sont pas admissibles :

- Les comportements violents ou obscènes
- Tout écart de langage excessif, toute insulte
- Tout ce qui empêche le bon déroulement de la compétition que ce soit envers les autres joueurs, les officiels, les spectateurs...
- Le non-respect des installations sportives mises à dispositions
- Le non-retour de cette feuille signée

**Par cet engagement, je considère que je suis un vrai sportif**

**Signature du joueur :**



## LA CHARTE DU PARENT DU JOUEUR

Nom du parent : .....

*L'engagement des enfants implique forcément celui de ses parents*

### Ce que le BCM attend des parents du jeune joueur :

- **Prendre ou s'assurer que les enfants prennent les informations utiles :**
  - Écrites ou données oralement par l'entraîneur (présence des parents dans la salle au début et à la fin des entraînements) : plannings, calendriers, horaires...
  - Inscrites sur les sites internet du club, du comité de basket, de la fédération.
- **Faire preuve de ponctualité** (début et fin des entraînements, heures de rendez-vous en fonction des demandes des entraîneurs).
- **Vérifier la présence d'un adulte responsable de l'équipe** avant de laisser son enfant à la salle de basket.
- **Prévenir** systématiquement l'entraîneur en cas d'absence : SMS, appel.
- **Avoir un comportement exemplaire dans ses actes et ses paroles :**
  - Envers les arbitres, entraîneurs et autres adultes.
  - Envers les adversaires.
  - Envers les joueurs (y compris son enfant).
- **Favoriser un esprit d'équipe sur et en dehors du terrain** (par exemple, le comptage individuel des points marqués par son enfant à l'issue d'un match, ne favorise pas l'esprit défensif, collectif, solidaire...).
- **s'impliquer au sein de l'équipe :**
  - Participer au co-voiturage organisé pour les compétitions.
  - Participer à la confection des « goûters » prévus après les matchs.
  - Participer au rangement et au nettoyage de la salle à l'issue du goûter d'après match.
  - Participer au nettoyage des maillots et shorts de l'équipe.
  - Participer et/ou organiser les moments de convivialité de l'équipe (goûters, sorties, repas, activités extra basket...).
  - *Nommer un coordinateur d'équipe pour instaurer un tour de rôle dans les tâches ci-dessus et faire le lien entre l'équipe et le bureau.*
- **S'impliquer au sein du club dans la mesure de ses possibilités :**
  - En tant qu'entraîneur ou dirigeant.
  - En tant que marqueur-chronométrateur.

- En tant qu'arbitre.
- Dans l'organisation de moments de convivialité.

Le respect de ces chartes du joueur et des parents devrait sans aucun doute contribuer à augmenter le plaisir que chacun pourra trouver dans sa participation à la vie du club.

Signature du parent du joueur :